



Cherbourg-en Cotentin - La Trinité-sur-Mer

Avenant n°2 aux Instructions de course

10 Départ :

10.2 Ligne de départ et procédure de départ

Supprimer :

10.2.1 La ligne de départ sera formée de deux parties, le bateau-comité sera positionné entre les deux bouées d'extrémité de la ligne de départ :

- o **Partie bâbord**, entre le mât du bateau-comité arborant un pavillon Orange et le côté parcours d'une bouée gonflable cylindrique.
- o **Partie tribord**, entre le mât du bateau-comité arborant un pavillon Orange et le côté parcours d'une bouée gonflable cylindrique.

Remplacer :

10.2.1 La ligne de départ sera formée de deux parties, le bateau-comité sera positionné entre les deux bouées d'extrémité de la ligne de départ :

- o **Partie bâbord**, entre le mât du bateau-comité arborant un pavillon Orange et le côté parcours d'une bouée gonflable cylindrique **ROUGE**.
- o **Partie tribord**, entre le mât du bateau-comité arborant un pavillon Orange et le côté parcours d'une bouée gonflable cylindrique **ROUGE**.

15 Classement :

Supprimer :

15.2 Les classes suivantes courent en temps réel :

- Open Grands Monocoques en équipage de 2 personnes et plus.

16 Sécurité :

Ajouter :

16.10 Gilet de sauvetage : Le port de la brassière est obligatoire durant la totalité de l'épreuve.

Modification de l'Avenant n°1 aux Instructions de course

Supprimer :

Marques de parcours

- **Bouées extrémités de ligne de départ** : bouée gonflable noire

Remplacer :

Marques de parcours

- **Bouées extrémités de ligne de départ** : bouée gonflable cylindrique **ROUGE**

Fait le 14 Juillet 2022

Hervé GAUTIER, Directeur de Course